

Organisation pratiques et règles de l'école Phoenix

Participation

Le choix d'intégrer l'école Phoenix implique l'engagement à suivre tous les modules au sein de l'école.

Une seule absence (Bonus) est autorisée sur les 12 modules. Ce module pourra être suivi dans une autre école moyennant l'accord de la direction. Chaque fois qu'un.e étudiant.e récupère un module auprès d'une autre école, il doit produire une attestation de fréquentation à la direction de l'école à laquelle il est inscrit.

L'éventuelle participation à un autre module dans une autres école ne doit pas créer d'obstacles au parcours initié dans l'école Phoenix.

Si l'étudiant ne peut pas fréquenter un module ou un séminaire pour des raisons justifiables, il devra quand même s'acquitter des 50% du montant total du module en plus des frais d'hébergement selon les modalités du lieu Mozaïk. (cf règlement donné par Mozaïk)

Rapport » ou « compte-rendu »

L'étudiant doit présenter à la Direction (au responsable référent) un essai écrit relatif au thème théorique traité lors de chaque module. Le référent devra lui en faire un retour commenté dans les plus brefs délais.

Avant d'accéder aux stages de méthodologie: Les élèves ont remis au moins 70% des comptes rendus de cours relatifs aux deux premières années d'études ;

Ouverture d'un cours

Les élèves ont l'autorisation d'ouvrir un cours après avoir suivi tous les modules de méthodologie en étant supervisés par des didactes. (8 supervisions minimum)

Diplôme

Afin de valider la formation, elle se conclut par la rédaction et la soutenance d'une monographie également sous la supervision d'un didacte. Le contenu de la monographie ayant été acceptée par la direction.